

SANTÉ ANIMALE

PROTÉGER LA SANTÉ DE VOTRE ANIMAL DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Offre
exclusivement
réservée
aux adhérents
Harmonie
Mutuelle



AVANÇONS *collectif*

SANTÉ ANIMALE,

la solution pour protéger votre animal en toutes circonstances, tout en maîtrisant votre budget

Aujourd'hui **4 français sur 10** déclarent que les frais de santé de leur animal pèsent sur leur budget.

Et si vous anticipiez ces dépenses en optant pour une couverture santé pour votre compagnon à 4 pattes ?



QUELQUES EXEMPLES

de dépenses que vous pourriez rencontrer en tant que propriétaire d'animal :

-  Visite chez le vétérinaire : **entre 30 et 50€**
-  Analyse labo : **entre 50 et 110€**
-  Consultation aux urgences : **entre 50 et 100€**
-  Ablation de tumeurs mammaires : **600€**
-  Chirurgie, anesthésie et opération : **entre 300 et 1500€**

LE SAVIEZ-VOUS ?

-  En moyenne, un propriétaire dépense **563€/an** pour la santé de son animal
-  **30% des propriétaires** de chiens dépensent plus de **800€/an** pour la santé de leur animal.

À VOS CÔTÉS À CHAQUE INSTANT

Visites chez le vétérinaire, accident, maladie... Mises bout à bout, toutes ces dépenses font vite grimper la facture ! Harmonie Mutuelle vous accompagne pour la gestion des frais de santé de votre animal, avec 2 formules sur-mesure, pour adapter la protection de votre animal, à vos besoins et à votre budget :

	FORMULE SÉCURITÉ <i>Pour couvrir les imprévus</i>	FORMULE TRANQUILLITÉ <i>Pour parer à toute éventualité</i>	
Ce qui est couvert :			
Maladie	☑	☑	
Accident	☑	☑	
Rééducation	☑	☑	
Seuil de déclenchement du remboursement	 à partir de 300 €	 à partir de 350 €	À partir du 1^{er} euro déboursé
Prise en charge des frais	80 %	80 %	
Franchise	Aucune	Aucune	
Plafond de prise en charge	2500 €/an	2500 €/an	
Frais funéraires	Jusqu'à 300 €	Jusqu'à 300 €	
Assistance vétérinaire par téléphone	7j/7 et 24h/24	7j/7 et 24h/24	

Souscription possible depuis l'âge de 61 jours, jusqu'aux 8 ans de l'animal



Protégez vos animaux à partir de **6,2€/mois pour un chat, et 9,6€/mois pour un chien**

CONNAISSEZ-VOUS L'OPTION BUDGET MALIN ?

L'option « budget malin » vous permet de bénéficier d'une baisse de vos cotisations mensuelles jusqu'à -25 % sur la formule Tranquillité, en acceptant une réduction de la prise en charge des soins à 65%.





Les + de notre solution « santé animale »

- **Des garanties acquises à vie et non dégradées dans le temps**, avec le même niveau de prestation.
- **Des tarifs maîtrisés et parmi les moins élevés du marché**, pour protéger votre animal dans les meilleures conditions
- **Un plafond annuel de dépenses élevé, jusqu'à 2 500€**, assurant une prise en charge maximale des soins de votre animal
- **Aucun frais de dossier ou franchise** sur le contrat
- **Aucun examen médical ou pièce justificative** n'est demandé à la souscription. En cas d'antécédents médicaux déclarés (maladies héréditaires, etc...), la prise en charge de ces maladies sera exclue de la garantie.
- Une assistance complète avec notamment la **prise en charge des frais funéraires** (300€) et un **accès à des urgences vétérinaires** 24h/24 et 7j/7

2 exemples pour tout comprendre :

	 Formule Sécurité	 Formule Tranquillité	 Avec l'option budget Malin
 Ouinie , chatte de race européenne de 4 ans, doit consulter un vétérinaire pour réaliser un bilan sanguin. Coût : 75€	0€ remboursé Le montant des frais est inférieur au seuil de déclenchement de 300 €.	60€ remboursés Correspond à 80% du montant déboursé.	48.75€ remboursés Correspond à 65% du montant déboursé.
 Poppy , un border collie de 7 ans s'est fracturé la patte en heurtant un vélo. Bilan : Chirurgie, médicaments, rééducation. Coût : 650€	520€ remboursé Correspond à 80% du montant déboursé.	520€ remboursés Correspond à 80% du montant déboursé.	422.5€ remboursés Correspond à 65% du montant déboursé.

Votre santé est essentielle ... celle de vos animaux aussi !
N'attendez plus pour les protéger !

Offre
exclusivement
réservée
aux adhérents
Harmonie
Mutuelle

Quelles sont les démarches à réaliser en cas d'accident ou de maladie de votre animal ?

Pour faire fonctionner votre garantie santé animale, rien de plus simple :

- 1 Imprimez la feuille de soin disponible sur **votre espace santé animale**, et apportez-la avec vous lors de votre visite afin que le vétérinaire la complète.
- 2 À l'issue de votre consultation chez le vétérinaire, **conservez précieusement votre facture et feuille de soins**.
- 3 Connectez-vous sur **votre espace dédié santé animale**, et envoyez-nous vos **documents en ligne**.
- 4 Selon votre formule, obtenez un **remboursement sous 7 jours**, dans la limite du plafond annuel.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

📍 Sur votre espace **Harmonie&Moi**

S'inscrivant au cœur du Groupe VYV, le groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, Harmonie Mutuelle s'engage à vous protéger dans toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Notre volonté : vous accompagner tout au long de la vie en nous positionnant comme un acteur de santé globale, avec des offres en prévention, santé, prévoyance, épargne-retraite et bien plus encore...



L'offre Santé animale est une solution du Groupe VYV dont Harmonie Mutuelle est l'une des maisons fondatrices. Que vous soyez propriétaire d'un chat ou d'un chien, nous vous accompagnons au quotidien et vous garantissons de couvrir les soins de vos compagnons : examens, chirurgie, médicaments ou rééducation. Deux niveaux de garantie vous sont proposés afin de respecter vos besoins et votre budget. En tant qu'Entrepreneur du mieux vivre, le Groupe VYV fédère des acteurs qui agissent sur tous les déterminants de santé au sens large. En créant l'offre Santé animale, nous accompagnons chacun dans un quotidien serein. Le Groupe VYV œuvre ainsi pour être utile à tous et à chacun tout au long de la vie en proposant des solutions innovantes et solidaires.

Contrat santé animale, distribué par **Harmonie Mutuelle**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris, assuré par **Altima Assurances** - Société Anonyme au capital de 49 987 960 Euros, entièrement libérée - Siège Social : 275 rue du stade 79180 Chauray - RCS NIORT 431 942 838. Soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) : 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 9 et **RMA** - Union d'Assistance Soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Siège social : 46 Rue du Moulin, CS 32427, 44124 Vertou Cedex immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRB0ATRB28.. Géré par **AssurOne Group** - SAS au Capital Social de 5 191 761 € - RCS Nanterre 478 193 386 Intermédiaire immatriculé sous le N° ORIAS : 07 003 778 (www.orias.fr). Numéro de TVA intracommunautaire : FR2847819338600032

